

BREAK BREAK...

Aix-en-Provence,
le 2 août 2018

Ensemble, donnons le bon cap !
Vous informer.
Vous alerter.
Vous aiguiller.

LFMM

LE CT DE LA DISCORDE ?

L'accord signé par l'UNSA-ICNA et la DSNA était clair : **les TDS annexés n'avaient pas vocation à être appliqués tel quel**, c'était une trame qui devait faire l'objet d'ajustements locaux. Nous avons donc travaillé sur des tours de service répondant au cadre défini que **nous avons présentés à l'encadrement local lors de plusieurs réunions les 22 et 23 juillet puis lors d'un entretien avec le Chef de Centre le 25 juillet**. À chaque fois l'encadrement local a **reconnu la pertinence des ajustements apportés ainsi que la qualité du travail fourni et n'a formulé aucune réserve sur les TDS présentés**.

Les deux seules objections formulées concernaient d'une part l'absence de prise de secteur dans les TDS des CDS que nous proposons et d'autre part l'emplacement du briefing après le J1.

Pour ce qui est du **TDS des CDS** il avait été décidé **conjointement qu'une réunion aurait lieu ultérieurement** à ce sujet avec les autres OS et avec **l'expertise nécessaire des CDS**.

Concernant **le briefing ce point restait à débattre en CT** avec les autres OS également. Nous estimions préférable un briefing en fin de J1 comme cela s'est toujours fait.

Lors du CT du 31 juillet qui devait valider cet accord sur les TDS, **le Chef de Service a déclaré que nos TDS n'étaient pas validés par l'administration...** Stupéfaction en CT au point que le SNCTA a quitté la séance. Le vote sur ces TDS s'est donc fait en leur absence.

Nous attendons de l'administration qu'elle respecte les accords nationaux et mette fin aux TDS imposés via la sortie d'une NDS avant le 16 août.